suite TONY GRANGE

avait assez. Les terribles tableaux dont il garde la vision d'enfer lui amènent parfois des larmes aux yeux. La perspective pour lui de retourner bientôt dans ce milieu n'est évidemment pas pour lui faire plaisir, mais il est courageux tout de même et vraiment je crois, et il le dit lui-même, qu'il faut être visiblement protégé pour sortir indemne des dangers pareils et cela donne grande confiance pour l'avenir.

REVENU LUI-MEME

La permission de Tony se termine jeudi soir, il repart vendredi matin. Quand est-ce qui nous vous verrons revenir pour le bon retour? Ces congés font bien plaisir, c'est entendu, mais ils renouvellent aussi bien des chagrins.

Mar 16 nov - Ce soir, Tony est venu faire quelques emplettes. Nous avons causé longuement. Il est bien revenu lui-même, gai et causeur. La première impression si triste qu'il nous avait fait, n'était bien dû qu'à une trop grande fatigue. Il est vraiment admirable d'esprit chrétien : il accepte courageusement toutes les souffrances en expiation et il a la confiance inébranlable que Dieu permettra son retour malgré tous les dangers et je lui ai assuré que moi aussi je partagerais pleinement sa foi.

Aux moments périlleux, il invoque sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, sa petite sœur comme il dit et il ne doute pas qu'il doive à son secours d'être sorti sans une égratignure de la terrible attaque de la Champagne. Aussi, il a promis à la fin de la guerre d'écrire au carmel de Lisieux. J'espère que cette petite sainte vous gardera tous.

LES JOURS PASSENT PLUS VITE AU CIEL QU'EN ENFER

Tony me disait aussi que cette guerre faisait plus d'effet qu'une longue retraite. Je crois que lui aussi a pris de bonnes résolutions et qu'il n'aura pas de peine à les tenir. Il n'a plus que 2 jours à passer ici, c'est bien vite passé car comme il dit les jours passent bien plus vite au ciel que dans l'enfer. Enfin, espérons bien que rien ne légitime notre confiance que ce sera bientôt à tout de bon que vous reviendrez en paradis près de vos petites femmes.

Ve 19 nov - Tony est reparti ce matin avec sa femme (le magasin est bouclé), station à Lyon chez leur bellesœur jusqu'à demain.

LES DUBOIS DE LA GUILLE ENCORE ÉPROUVÉS

UN DEUXIÈME FILS TUÉ

Les Dubois de la Guillotière ont appris vers le 10 novembre 1915 la mort dans le Pas-de-Calais de leur plus jeune fils, Claude. D'après Marie Grange, « il ne leur en reste plus : les deux autres sont morts aussi, l'un tué sur le front (celui qui était marié à la fille Dussurget), l'autre mort de maladie au début de la guerre.»

laude Antoine Dubois tué le 3 octobre 1915 à Neuville-Saint-Wast (Pas-de-Calais) est le plus jeune fils des Dubois de la Guillotière. Un quartier de St Sym qui faisait alors partie de la commune de Pomeys. C'est le deuxième garçon de la famille à mourir à la guerre. Jean Antoine, son frère aîné, avait été tué en 1914.

Leur père, **Jean Pierre**, était décédé en 1903, huit jours avant ses 64 ans. Il était né le lundi 25 mars 1839. Ce jour-là, à la Guillotière, **Marie Pelletier**, épouse de **Joseph Dubois**, avait donné naissance à un enfant de sexe masculin. Il est midi précise.

Le lendemain 26, en début d'après-midi, le père, monte à Pomeys pour faire la déclaration de naissance. A 2 heures de l'après-midi, il se présente devant le maire Jean Baptiste Guyot. Il est accompagné de deux habitants de la Guillotière, Etienne Pavoud, 57 ans et Jean Pavoud 24 ans, tous deux propriétaires journaliers. Il se présente : "Joseph Dubois. 33 ans. voiturier. demeurant à La Guillotière. Je viens déclarer l'enfant que mon épouse a mis au monde. Nous voulons lui donner les prénoms de Jean Pierre. Après lecture de l'enregistrement de la naissance, le maire signe seul le registre "Guyot maire", "le père de l'enfant et les déclarants déclarent ne savoir signer."

Jean Pierre Dubois se mariera en premières noces avec Marie Brun ; nous ignorons la date du mariage et l'âge de son épouse. Nous lui avons trouvé deux enfants : Jean Fleury, né vers 1872 et Claudius vers 1879. Ils sont en effet témoins lors du mariage en 1906, de leur demi-frère Jean Antoine avec Claudine Dussurgey. Nous n'avons trouvé aucune trace de leur naissance ou d'un éventuel mariage sur les registres de Pomeys et St Sym. Ces deux garçons, en âge d'être mobilisés en 1914, ont-ils fait la guerre ? Nous l'ignorons. En tout cas, ils ne figurent pas sur les listes des morts de Pomeys et de St Sym.

Revenons à leur père, Jean Pierre Dubois. Celui-ci va perdre son épouse Marie Brun, mais nous ne savons pas quand. Il se remarie ensuite avec Pierrette Claude Grange, née vers 1856. Sa seconde femme a donc 17 ans de moins que lui.

Elle va lui donner, d'après les registres de naissance de Pomeys, six enfants : **Jean Antoine** (1881-1914), **Pierre Marie** (1883-?), **Antoinette** (1884-?), Jeanne Marie (1890-?), **Claude Antoine** (1894 - 1915) et Jeanne **Péroline** (1896 -).

A la naissance du premier, elle a donc 25 ans et le père 42. A celle du dernier, elle en a 40 et lui 57.

En 1881, quand l'aîné vient au monde, les parents sont domiciliés au hameau de La Mathevonnière à Pomeys, où le père exerce la profession de tisseur. Deux ans plus tard, lors de la naissance de **Pierre Marie**, la famille a déménagé à la Guillotière, mais le père est toujours tisseur.

Quand Marie Grange parle en 1915 d'une troisième garçon mort de maladie au début de la guerre, s'agit-il de **Pierre Marie** ? Signalons qu'il n'est pas compté parmi les victimes de la guerre. Nous n'avons pas trouvé trace de son décès sur les registres de Pomeys et de St Sym.

JEAN ANTOINE DUBOIS

Jean Antoine Dubois, le fils aîné, a eu deux enfants. Du moins nous en avons trouvé deux, nés à St Symphorien, où les parents étaient chapeliers. Pierre né le 11 avril 1907. Et Marie Joséphine, le 1er juin 1911. Présent lors de la déclaration à la naissance, « Claudius Dubois, frère du déclarant, chapelier, demeurant impasse Grande école ». En fait demi-frère. Ces deux enfants seront inscrits « pupilles de la nation » en 1920, leur père du 372 RI ayant été tué le 4 décembre 1914 dans les bois d'Hirtzbach à Largitzen (Alsace) « par suite d'une blessure à la tête. »

Suite page suivante